



Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 04 mai 2021

Numéro de parution : RA000068

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/95

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 9 février 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. LOUBES (Benjamin, Henri, Albert), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP Bénédicte AVRARD-NASTORG et Françoise MONNEAU, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial à la résidence de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), a repris ses fonctions de notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP Me Anne ETEVENARD et Me Jean-Bertrand CHARREYRON, notaires associés de la société civile professionnelle titulaire d'un office notarial à la résidence de Matha (Charente-Maritime).

Notaire concerné : M. LOUBES (Benjamin, Henri, Albert)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)